Résidences de tourisme : l'union fait la force

Sortir de la crise par le haut. Tel est le but du dialogue entamé par l'Union nationale des propriétaires immobiliers (UNPI) et le Syndicat national des résidences de tourisme (SNRT), associations représentatives des propriétaires et des exploitants, alors que s'achève une saison blanche pour les domaines skiables, synonyme d'une perte de 80 % des recettes pour la filière et de loyers impayés pour les investisseurs *(voir p. 58)*. Dans une lettre conjointe au Premier ministre, Jean Castex, les deux organisations renvoient le Gouvernement à ses responsabilités. *« L'Etat doit tenir les promesses faites aux exploitants, qui ont des charges fixes extrêmement lourdes (65 % du chiffre d'affaires), et aux propriétaires, qui ont des emprunts à rembourser »*, réclament les présidents de l'UNPI et du SNRT *(photos)*. Sous le feu des critiques : le décret du 24 mars 2021 fixant les règles d'indemnisation. Le texte exclut les résidences qui réalisent moins de 12 millions d'euros de facturations. Matignon est ainsi prié d'étendre les critères d'éligibilité et d'indemnisation, tout en raisonnant résidence par résidence, et de prendre en compte la saisonnalité de la filière. ● *A. V.*

Christophe Demerson, président de l'UNPI

Patrick Labrune, président du SNRT